



**PREMIERES RENCONTRES DE PERFECTIONNEMENT
DES PSYCHIATRES DE SERVICE PUBLIC**

organisées avec le soutien de la Direction Générale de la Santé

**“LA NOTION DE CONTENANCE
DANS LES SOINS EN PSYCHIATRIE”**

2^{ème} journée : Vendredi 27 janvier 2017

**Ministère des Affaires Sociales et de la Santé
Salle Laroque – 14 avenue Duquesne – 75007 PARIS**

Pour encourager la réflexion clinique et thérapeutique collective des psychiatres dans un registre des soins qui est peu codifié, et où les acteurs des soins, les patients et leurs familles manquent de repères, deux journées de travail sont organisées.

Les situations cliniques où la notion de contenance peut être utile, leurs contextes (soins ambulatoires, institutions médico-sociales, institutions pénitentiaires, hôpitaux généraux et spécialisés) et les patients concernés (adolescents, malades, handicapés psychiques, personnes âgées) sont décrits.

Dans ces situations, parfois extrêmes, où la sécurité des patients et des soignants peut être en jeu, le dégageant d'issues optimales repose sur l'expérience des soignants, le fonctionnement d'équipe, l'ambiance générale et les aménagements matériels. Il est utile d'organiser un retour d'expériences pour apprendre ce que nous enseignent les pratiques médicales et psychiatriques. On sait que celles-ci ont relayé des pratiques archaïques (chaînes, camisoles) tout en les renouvelant le plus souvent de façon considérable. Les intervenants indiqueront quelles sont les notions psycho-pathologiques et les hypothèses neuro-scientifiques mobilisables pour rendre compte d'observations cliniques souvent complexes et parfois paradoxales et les résultats des recherches cliniques et thérapeutiques de toutes orientations sur la contention physique et l'isolement en chambre. Ces pratiques, inégalement développées, donnent lieu dans le milieu professionnel autant à des condamnations en bloc qu'à une approbation voire à une utilisation "en routine".

Il semble que depuis une quinzaine d'années, elles aient tendance à se développer, et ce malgré les progrès sensibles des thérapeutiques. Par ailleurs de tous temps, les patients et leurs familles, le grand public, les professionnels du droit s'alarment de ces pratiques dont ils ne distinguent pas l'éventuel intérêt et qui alors peuvent leur sembler dégradantes.

Dans ce domaine, le besoin d'explicitier, d'expliquer et de débattre est général. Les psychiatres de secteur psychiatrique et de service public ainsi que les psychiatres salariés et libéraux intervenant dans les grands cadres d'activité (sanitaire, médico-social, pénitentiaire, personnes âgées, ...) sont invités à débattre en présence de magistrats, de représentants du CGLPL, d'élus s'étant manifesté pendant les débats à l'Assemblée nationale, et de l'Ordre des médecins et avec la participation de représentants des usagers et malades ou ex-malades et de leurs familles, ainsi que de l'HAS, l'ANESM, l'ANAP, et du CCOMS.

La première journée qui a eu lieu le vendredi 9 décembre 2016 a permis de traiter des situations cliniques appelant la mise en œuvre de la notion de contenance. Après les exposés introductifs d'Adeline Hazan et de Bernard Odier, Michel Pinardon (l'anorexie), François-Régis Cousin (le refus de soins psychiatriques), François Deschamps (le danger suicidaire) et Vincent Guinchat (la violence auto-agressive et hétéro-agressive dans l'autisme) ont décrit les situations cliniques de mise en danger pour lui-même du malade. Puis Thierry Tremine (fureurs, états de fureur) a évoqué les situations cliniques de mise en danger des autres par le malade.

L'après-midi, ce sont les différentes modalités de réponse disponibles en pratique qui ont été décrites par Michèle Castagna (la contention manuelle), Bernard Lachaux (Des U.M.D. aux soins intensifs en psychiatrie), Marion Azoulay (la contention mécanique) et Manuela de Luca (pratiques d'isolement et d'apaisement).

Deux tables-rondes ont permis d'écouter les avis de Marion Primevert (Magistrat, TGI Paris), Alain Monnier (UNAFAM), Jean-Jacques Bonamour du Tartre (FFP-CNPP), Claude Finkelstein (FNAPSY) et Jean-Louis Place (Chailles).

2^{ème} journée : Vendredi 27 janvier 2017

Matinée

Les aspects organisationnels et leurs dysfonctionnements

8 h 45 – 9 h 00

Accueil

9 h 00 – 10 h 00

Aspects organisationnels

Aménagements architecturaux *Isabelle Secret-Bobolakis (Lagny)*

Rôle et formation des personnels *Michel Nicolas (St Egrève)*

Organisation des soins et travail en équipe *Pascal Caradec (Antony)*

10 h 00 – 11 h 00

Dysfonctionnements

Confusion entre sécurité et sécuritaire *Bruno Tournaire Bacchini
(CHSCI Clermont Oise)*

Quand la peur s'installe *Michel David (EPSM Picauville, St-Lô)*

La perte des valeurs éthiques *Christophe Dejours (à confirmer)*

11 h 00 – 11 h 15

Pause

11 h 15 – 12 h 30

Table-ronde 3 : Déjouer la peur, désamorcer la violence

Catherine Isserlis (ARS IdF)

Marielle Lafont (HAS)

Charles Alzerah (Thuir)

Valéri Pichard (La Queue en Brie)

Daniel Zagury (Bondy)

12 h 30 – 14 h 00

Repas libre

Après-midi

Les pratiques alternatives et les stratégies d'évolution progrédiente

14 h 00 – 15 h 00

Pratiques alternatives

Contenance dans la relation et contenance d'équipe *Jean-Michel Thurin (Paris)*

Défense et illustration des services ouverts *Thierry Najman (Moisselles)*

Pistes alternatives aux contentions en psychiatrie du sujet âgé

Véronique Lefebvre des Noettes (Limeil-Brévannes)

15 h 00 – 16 h 00

Stratégies d'évolution favorable

L'évolution des pratiques dans un service d'adolescents *Jean Chambry
(CIAPA, Maison Blanche)*

De la chambre d'isolement à la chambre d'apaisement *Nathalie Giloux (Lyon)*

16 h 00 – 17 h 00

Table-ronde 4 : L'action des pouvoirs publics

Denys Robiliard (Assemblée Nationale) (à confirmer)

Nicolas Pastour (CCOMS)

Christian Müller (Conf. des Pts de CME d'EPSM)

17 h 00 – 17 h 15

Propos conclusifs : *Pierre Joxe (avocat)*

17 h 30

Fin des travaux

Les 1^{ères} rencontres de perfectionnement des psychiatres de service public

La notion de contenance dans les soins en psychiatrie

2^{ème} journée : Vendredi 27 janvier 2017

(Merci d'écrire lisiblement)

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____ Portable _____

Email _____

Fonction, spécialité _____

Droit d'inscription : 40 € Médecins
20 € Autres professionnels
10 € Internes et autres
(fournir le justificatif à l'inscription)

Règlement par chèque à l'ordre de la Fédération Française de Psychiatrie.

Toute inscription non accompagnée du règlement ou de la prise en charge de votre établissement ne sera pas prise en compte.

Adresser le bulletin d'inscription et votre règlement à la : Fédération Française de Psychiatrie - IPB Sainte-Anne 26 bd Brune - 75014 PARIS

Pas d'inscription sur place : Les places sont limitées. Le Ministère nous demandant une liste nominative, l'inscription se clôt le 20 janvier 2017. Les inscriptions non retenues seront réexpédiées.

Annulation : 50 % de frais de dossier seront retenus pour les annulations demandées avant le 20 janvier 2017. Aucun remboursement ne sera possible après cette date.

Pour toute demande d'information, s'adresser au :
Secrétariat de la Fédération Française de Psychiatrie
au 01 48 04 73 41 ou par mail ffpsychiatrie@wanadoo.fr

Ces journées sont organisées par la FFP-CNPP avec le soutien de la Direction Générale de la Santé

COMITÉ D'ORGANISATION

Jean-Jacques Bonamour du Tartre, Jean Chambry, Bernard Odier, Isabelle Secret-Bobolakis, Elie Winter

PUBLIC CONCERNÉ

Médecins psychiatres des équipes de secteur public, (praticiens hospitaliers, chefs de service ou responsables d'UF, praticiens contractuels ou vacataires) et du secteur associatif, internes en psychiatrie, autres professionnels.

PARTENARIAT

Le Comité d'Organisation élabore le programme de la formation en liaison avec la Direction Générale de la Santé

PROGRAMME

Le programme est renouvelé chaque année en fonction des priorités institutionnelles, de santé publique et de santé mentale.

OBJECTIFS

Ces rencontres de formation et de perfectionnement donneront aux praticiens l'occasion de réfléchir à leur orientation de travail et à leurs missions de santé mentale en relation avec les0 nouveaux enjeux qui se présentent pour la psychiatrie publique.

* * * * *